

Stratégie de la DICS pour la mise en place de tests préventifs répétitifs de masse dans les cycles d'orientation (9H-11H) dès la rentrée scolaire 2021/22

Concept

le 12 août 2021



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

**Service de l'enseignement obligatoire de langue française
SEnOF**

Amt für deutschsprachigen obligatorischen Unterricht DOA

Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport

DICS

Direktion für Erziehung, Kultur und Sport **EKSD**

Table des matières

1	Introduction	3
2	Effectifs et professionnel-le-s des 23 cycles d'orientation (CO) du canton de Fribourg	5
3	Modalités	6
3.1	Durée	6
3.2	Type de test.....	6
4	Procédure d'implémentation des tests - Inscription	7
5	Financement	9
6	Protection des données	11
7	Jours de test	12
8	Personnes de contact	13
9	Evaluation et perspectives	14

1 Introduction

Selon la conférence de presse du Conseil fédéral du 30 juin 2021 sur la situation du Covid-19 en vue de la rentrée scolaire 2021/22, le Conseil fédéral et l'OFSP recommandent aux cantons de procéder à des tests répétitifs à large échelle dans les écoles. Dans son information du 28 juillet 2021 aux cantons et aux partenaires sociaux, l'OFSP réitère ses recommandations précédentes. Celles-ci tiennent compte du fait que les décisions sur les mesures dans le cadre scolaire relèvent en premier lieu de la responsabilité et de la compétence des cantons. Elles sont en particulier motivées car les écoles seront confrontées à l'automne à une nouvelle situation dans la gestion de cette crise. Premièrement, le variant Delta, nettement plus contagieux, est actuellement dominant en Suisse. Deuxièmement, beaucoup moins de mesures seront en place lors de la rentrée, ce qui présuppose une circulation plus intense du virus. Troisièmement, l'objectif de vaccination défini par le Conseil fédéral pour le passage à la phase de normalisation (dès que toutes les personnes adultes désireuses de se faire vacciner l'ont été complètement) ne sera probablement pas atteint d'ici fin août 2021.

La Confédération prend en charge les coûts des analyses du Covid-19 et des prestations associées, pour autant que les exigences de l'annexe 6 de l'ordonnance 3 sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus (Covid-19) soient respectées. En outre, au niveau de l'école obligatoire et du secondaire II, la Confédération prend à sa charge l'analyse et le contrôle épidémiologique sous forme de pooling centralisé à partir du 1er juillet 2021. La taille minimale recommandée pour la création d'un pooling centralisé est de 10 tests par pool.

L'objectif des tests répétitifs préventifs est la détection précoce des infections et donc la réduction du nombre total d'infections chez les enfants, les adolescent-e-s et les adultes (corps enseignant et personnel administratif dans les écoles). Le bénéfice escompté pour les élèves et le corps enseignant est un fonctionnement de l'école aussi normal que possible durant l'automne et l'hiver prochain, permettant une poursuite de l'enseignement avec le moins de perturbations possibles. L'obligation du port du masque peut également être assouplie.

Selon le Conseil fédéral, l'expérience des cantons qui ont réalisé des tests répétitifs dans les écoles au printemps dernier montre que le taux d'incidence – le nombre de tests positifs pour un nombre donné de personnes – diminue au sein de la cohorte testée. L'approche des tests répétitifs de masse est donc fondée sur des preuves. Il réduit le nombre d'enquêtes d'entourage et diminue considérablement le nombre de classes et d'écoles en quarantaine (par exemple, dans le canton de Zoug, aucune classe n'a été mise en quarantaine depuis le début des tests répétitifs à la mi-février). En outre, les tests PCR salivaires groupés effectués volontairement bénéficient d'un très haut niveau d'acceptation parmi les élèves ainsi que par leurs parents et le personnel scolaire.

La stratégie pour limiter la propagation du coronavirus dans les écoles prévoit notamment un dépistage de masse préventif et répétitif des élèves et du personnel scolaire, personnel administratif inclus, dans les cycles d'orientation (CO). Les élèves des CO ont été choisis en priorité car :

- > Le risque d'infection et de transmission du virus augmente avec l'âge.
- > Les élèves du CO ont dû porter le masque durant les cours dès le mois de novembre 2020
- > Le fonctionnement des CO implique beaucoup plus de mélanges de classes que dans les cycles 1 à 2. Les élèves du CO utilisent majoritairement les transports publics.
- > Si les élèves de 12 à 15 ans ont accès à la vaccination depuis le mois de juin – des plages horaires leur ont été réservées -, les autorités sanitaires ont jusqu'à présent recommandé la vaccination aux élèves souffrant d'une maladie chronique ou cohabitant avec une personne immunodéprimée. Le taux de vaccination des jeunes qui fréquentent le CO sera sans doute peu élevé.

Les tests se dérouleront durant 7 semaines, en collaboration avec les directions des cycles d'orientation, la protection civile et le service du médecin cantonal SMC. En effet, depuis le 11 juin 2021 et pour une durée de 9 mois, le canton de Fribourg met à disposition une plateforme informatique sous contrat avec Hirslanden AG "TOGETHER WE TEST". Cette plateforme a pour but de simplifier les tests répétitifs à large échelle dans les organisations ([Vidéo explicative sur les tests répétitifs dans les entreprises et les écoles](#)).

Les tests seront effectués peu après la rentrée scolaire et jusqu'au 15 octobre 2021 (vacances d'automne), à raison d'une fois par semaine pour les élèves et le personnel scolaire, à l'exception des personnes vaccinées et immunisées.

La participation pour les élèves et le personnel scolaire est volontaire, mais très fortement recommandée. En effet, les tests répétitifs sont destinés à aider la détection précoce des cas asymptomatiques de Covid-19, à briser ainsi les chaînes d'infection et limiter les flambées dans les classes. Plus les élèves seront nombreux à participer, plus les détections précoces pourront se réaliser. Ainsi les mises en quarantaine à grande échelle ou les périodes d'enseignement à distance pour les élèves et le personnel de l'école pourront être évitées, la protection sanitaire sera renforcée et les périodes d'enseignement en classe se dérouleront dans les conditions les plus régulières possibles.

La Task force DICS et la cellule de traçage du SMC restent à la disposition des écoles de la scolarité obligatoire (1H-11H) et du S2 jusqu'à la fin de l'année civile, notamment en cas d'infections groupées dans une classe ou une école.

Des tests préventifs seront également effectués pour les degrés 1H-11H avant le début des camps ou des voyages d'étude avec plusieurs nuitées.

2 Effectifs et professionnel-le-s des 23 cycles d'orientation (CO) du canton de Fribourg

Les élèves et le personnel des établissements des cycles d'orientation (équipe de direction, enseignant-e-s, thérapeutes, personnel administratif, etc.) peuvent être régulièrement testés à titre préventif pour autant qu'ils ne soient pas vaccinés ou qu'ils n'ont pas déjà contracté le Covid-19.

Dans le canton de Fribourg, il y a 23 cycles d'orientation (15 CO francophones et 8 OS germanophones). Au total, près de 13 000 élèves et professionnel-le-s des établissements sont concerné-e-s. Si l'on déduit une proportion estimée de personnes vaccinées et/ou guéries, on peut raisonnablement supposer qu'environ 8500 personnes pourraient être testées. Selon les expériences d'autres cantons avec les étudiant-e-s du secondaire 2, le nombre de tests hebdomadaires pourrait s'élever à environ 5000 à 6000 pour les 23 cycles d'orientation. Les élèves de 9 à 11H ainsi que tout le personnel seront testés une fois par semaine peu après la rentrée scolaire et jusqu'au 15 octobre 2021. Les services de l'enseignement obligatoire élaborent un plan d'organisation conformément aux exigences de TOGETHER WE TEST pour chacun des 23 CO.

3 Modalités

Les tests sont réalisés **sur base volontaire** et restent **gratuits** pour tous-tes les participant-e-s. Les personnes entièrement vaccinées ou guéries du Covid-19 sont exclues de ces tests à grande échelle et n'y participent donc pas.

La méthode de test choisie (**test PCR salivaire**) a l'avantage d'être non invasive.

En termes de développement durable, seul-e-s les élèves et les professionnel-le-s de l'établissement qui ont rempli une déclaration de consentement à participer aux tests répétitifs obtiendront le matériel de test à l'école.

3.1 Durée

Les tests hebdomadaires débuteront peu après la rentrée scolaire, vraisemblablement le **30 août, et jusqu'au 15 octobre 2021**.

3.2 Type de test

Pour les tests répétitifs à large échelle, les services de l'enseignement obligatoire germanophone et francophone travaillent selon la méthode TOGETHER WE TEST agréée par le canton et donnent la priorité aux laboratoires cantonaux, pour autant qu'ils garantissent la capacité d'analyse hebdomadaire requise. Des tests PCR salivaires sont utilisés.

Avec la méthode du pooling, des échantillons provenant de différentes personnes (min. 4 et max. 10 échantillons) sont mélangés. Si un pool est positif, cela signifie qu'au moins un des échantillons contient l'agent pathogène infectieux. Les personnes de ce groupe sont informées individuellement, doivent porter le masque dans l'école avec effet immédiat et se soumettre à un test PCR au Centre cantonal de test, chez leur médecin ou dans une pharmacie. Si le second test PCR est également positif, le résultat est communiqué à l'Office fédéral de la santé publique et au Service du médecin cantonal. L'isolement est obligatoire pour ces personnes et elles reçoivent un certificat d'isolement. Les tests ne peuvent être effectués plus d'une fois par période de 24 heures, que ce soit à titre privé ou professionnel. Le prélèvement d'échantillons à domicile ne peut pas être utilisé pour l'élaboration d'un certificat de test.

4 Procédure d'implémentation des tests - Inscription

Les élèves et leurs parents ainsi que le personnel de l'école reçoivent des documents d'information et le formulaire ad hoc permettant de recueillir leur consentement

Lors du lancement du processus, la DSAS, par le SMC, ouvre le formulaire d'inscription à la plateforme pour les 23 cycles d'orientation et ceux-ci reçoivent un lien vers la plateforme TOGETHER WE TEST. Chaque cycle d'orientation s'inscrit sur celle-ci en indiquant la taille de l'école et le nombre de participant-e-s. Seuls les noms des élèves et du personnel scolaire pour lesquels une déclaration de consentement est disponible sont enregistrés. Chaque cycle d'orientation nomme une personne responsable de l'organisation des tests pour l'établissement scolaire.

Le pooling (mélange des échantillons de salive à l'école) n'est pas effectué par le personnel enseignant ni par la personne responsable de l'organisation des tests, mais par un-e pooler externe dans une salle spécialement prévue à cet effet dans l'école. Cette prestation est incluse dans le tarif de l'ordonnance du Conseil fédéral conformément au contrat complémentaire avec Hirslanden AG, ce qui n'est pas le cas de la personne responsable de l'organisation des tests pour l'école.

Les tâches principales de la personne responsable de l'organisation des tests sont les suivantes :

- > Administrer et enregistrer des personnes participantes à la plateforme,
- > Affecter les personnes participantes à un pool et tenir à jour la liste de pooling,
- > Commander le matériel de test,
- > Distribuer les kits de test,
- > Réceptionner les tubes d'échantillons de salive selon les listes de pooling et les remettre au ou à la pooler externe en vue du mélange,
- > Assurer la logistique de retour,
- > Fonctionner en tant que personne de contact pour le laboratoire en cas de pool positif,
- > Assurer la communication si le laboratoire confirme un pool positif et que la communication directe ne fonctionne pas avec un ou une participant-e.

1. L'inscription pour la participation aux tests préventifs répétitifs est faite par les parents / détenteur ou détentrice de l'autorité parentale pour leurs enfants, respectivement par les enseignant-e-s et le personnel administratif pour eux-mêmes, via le renvoi de la déclaration de consentement.

Une inscription ultérieure est possible à tout moment.

Les coordonnées des participant-e-s ci-dessous sont requises :

Nom du cycle d'orientation
Nom de famille
Prénom
Adresse
Code postal
Localité
Canton
Date de naissance complète
Sexe
E-mail des parents ou du collaborateur / de la collaboratrice
Numéro de téléphone portable des parents ou du collaborateur / de la collaboratrice

2. Seul-e-s les élèves et le personnel de l'école inscrits recevront le matériel de test requis, y compris les instructions et les informations propres à leur établissement.
3. Après le prélèvement de salive à domicile le jour du test, le tube est déposé le matin à l'école par les participant-e-s, selon les instructions fournies par la personne responsable de l'organisation des tests.
4. Le ou la pooler externe prépare les pools comme prévu par la logistique de retour définie dans l'école.
5. Le laboratoire procède à l'analyse des tests dans un délai de 24h. Le pooling consiste en l'utilisation d'un seul test de diagnostic pour analyser un mélange d'échantillons provenant de différentes personnes. Si un pool est positif, au moins un des échantillons contient l'agent infectieux. Les personnes de ce groupe doivent être nouvellement testées individuellement avec un test PCR afin d'isoler la personne infectée. Le pooling accélère le dépistage à grande échelle. Ce 2^e test est également pris en charge par la Confédération.
6. Toutes les personnes testées sont directement informées du résultat du test par mail ou SMS, ou via la personne responsable de l'organisation des tests si elles ne peuvent être jointes. En cas de résultat positif d'un pool, des mesures de protection renforcées s'appliquent aux membres de cet échantillonnage (obligation de porter un masque, rentrer immédiatement chez soi, effectuer un test PCR de confirmation le plus rapidement possible).
7. Les personnes dont le résultat du test est positif (test de confirmation) sont soumises à une mise en isolement immédiate et seront contactées officiellement par le médecin cantonal (SMC). Ce dernier suivra la procédure habituelle : traçage des contacts étroits, élaboration de certificats d'isolement.

5 Financement

1. Le canton de Fribourg a acquis une licence d'accès à la plateforme informatique de TOGETHER WE TEST en juin 2021. Tout le matériel de test, les frais de transport pour les commandes, la logistique retour des tests ainsi que les poolers externes sont inclus dans cet accord.
2. Selon la convention, le canton assure une avance de financement du nombre de tests nécessaires par mois à hauteur de 5 francs par test et par personne. Le paiement doit être effectué à la société Hirslanden AG 10 jours avant le début du test, afin de garantir la disponibilité d'une quantité suffisante de matériel de test. Un total de 35 000 tests est prévu pour les 7 semaines du projet et 20 000 tests sont nécessaires pour le financement de démarrage pour le mois de septembre. L'avance de financement de la part du canton s'élève donc à 100 000 francs et est exigible immédiatement après la validation du concept par le Conseil d'Etat.
3. Le déploiement des personnes responsables de l'organisation des tests dans chaque école d'orientation entraîne des coûts supplémentaires, qui varient en fonction de la taille de l'école. La direction de l'école désigne une ou plusieurs personnes compétentes de son équipe scolaire à cette fin. Pour une école moyenne de 500 élèves et 50 personnes (personnel enseignant et administratif), la charge de travail supplémentaire pour les tests répétitifs préventifs peu après la rentrée scolaire est estimée à 76 heures pour les 7 semaines de tests par cycle d'orientation, ceci jusqu'au 15.10.2021. Le taux horaire est calculé à 60 francs (échelle de salaire 2021, classe salariale 22/10). Le coût total estimé afin de garantir la disponibilité des personnes responsables de l'organisation des tests pour la mise en place de tests répétitifs préventifs dans les 23 cycles d'orientation est de 125 000 francs.
4. Mise à disposition d'un service de transport par le canton : Selon les recommandations de Hirslanden AG, un service de transport organisé par le canton accélère considérablement le traitement des échantillons de pooling en laboratoire. Cette solution permettrait d'assurer la disponibilité des résultats des tests le jour même et d'accélérer l'introduction des mesures de protection supplémentaires en cas d'échantillon positif d'un pool. Le transport par la protection civile est garanti pour les trois premières semaines. Pour les 4 semaines restantes, le canton devrait organiser et financer un service de transport ou, le cas échéant, développer une solution avec la police cantonale, comme c'est le cas dans d'autres cantons. La protection civile établira le nombre de kilomètres global à effectuer pour assurer le transport des pools des écoles vers le laboratoire pour une semaine, ce qui permettra d'évaluer le coût du transport s'il devait être externalisé durant 4 semaines.
5. Les coûts effectifs supplémentaires à la charge du canton pour la mise en place de tests répétitifs préventifs pour les élèves et le personnel scolaire des 23 cycles d'orientation, sur une période d'environ 7 semaines, s'élèvent à 125 000 francs. Il s'agit des décharges mentionnées au point 3. Les coûts restants tels que l'avance de financement et les factures payées de Hirslanden AG incluant les poolers externes mandatés par Hirslanden AG, sont réclamés par le canton de Fribourg à la Confédération conformément à l'ordonnance 3 sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus (Covid 19) du 19 juillet 2020 (Etat au 19 juillet 2021) pt. 2.2.
6. Réserve : Le remboursement des frais de transports des poolers externes est fixé selon le barème pour le calcul de l'indemnité kilométrique du canton. Selon la situation, le nombre effectif de kilomètres est remboursé ou une allocation de frais est convenue à l'avance.

L'assurance en cas de dommages ou d'accidents est à la charge du pooler externe. Selon les services de l'enseignement obligatoire, les frais de déplacement sont estimés à environ 5000 francs, car l'intention est de collaborer pour le pooling avec des pharmacies qui se trouvent dans les environs immédiats des CO.

6 Protection des données

La procédure est menée de manière à ce que la confidentialité et la protection des données soient garanties à tout moment. La participation aux tests préventifs répétitifs est volontaire, gratuite et peut être révoquée à tout moment. Seule la personne responsable de l'organisation des tests connaît les noms des personnes qui ont effectivement participé aux tests et le laboratoire ne connaît que le nom des personnes qui sont affectées à un pool. Ces informations sont soumises au secret professionnel et de fonction. Les échantillons sont examinés exclusivement dans le cadre du diagnostic Covid-19 et sont détruits immédiatement après. En dehors de l'affectation à un pool, aucune donnée personnelle n'est collectée.

Les résultats des tests sont utilisés exclusivement sous forme anonyme à des fins statistiques.

7 Jours de test

Lundi	CO de Bulle, CO de la Tour-de-Trême et CO de la Veveyse (2572 personnes, élèves et collaborateurs ou collaboratrices)
Mardi	CO de Marly, CO de Pérolles, OS Plaffeien, OS Tafers, OS Wünnewil und Deutschsprachige Orientierungsschule Freiburg (2845 personnes, élèves et collaborateurs ou collaboratrices)
Mercredi	CO d'Estavayer, CO de Domdidier, CO de Morat, CO de Cugy, OS Kerzers und OS Murten (2508 personnes, élèves et collaborateurs ou collaboratrices)
Jeudi	CO de Sarine Ouest, CO du Gibloux, CO de la Glâne et CO de Riaz (3151 personnes, élèves et collaborateurs ou collaboratrices)
Vendredi	CO de Jolimont, CO de Belluard, OS Gurmels und OS Düringen (2590 personnes, élèves et collaborateurs ou collaboratrices)

8 Personnes de contact

DICS	Michel Perriard (michel.perriard@fr.ch), secrétaire général et Lucie Lovis (lucie.lovis@fr.ch), secrétariat général
Task Force DICS	Lionel Rolle (lionel.rolle@fr.ch), Frédéric Gander (frederic.gander@fr.ch), Andreas Maag (andreas.maag.doa@fr.ch), Marianne Meyer Genilloud (marianne.meyergenilloud@fr.ch) et Marianne Küng (marianne.kueng@fr.ch)
SMC	Dr. Thomas Plattner, médecin cantonal (thomas.plattner@fr.ch) Dr. Barbara Oro, médecin scolaire cantonale (barbara.oro@fr.ch)
Protection civile	Sébastien Chenaux (sebastien.chenaux@fr.ch)
Contact Tracing SMC	Dr. Finn-Ann Magnin (finn-ann.magnin@fr.ch)

9 Evaluation et perspectives

Les tests répétitifs préventifs dans les 23 cycles d'orientation seront suivis en permanence par les services de l'enseignement de l'école obligatoire de langue allemande et de langue française et évalués une première fois après trois semaines de mise en œuvre. Un bilan sera effectué avant les vacances d'automne.

En fonction de l'évolution épidémiologique du nombre d'infection au sein des écoles obligatoires, outre une prolongation des tests répétitifs au niveau des cycles d'orientation après les vacances d'automne, une extension de la mesure au niveau des écoles primaires pourrait également être envisagée.

Si nécessaire, les tests répétitifs pourraient être étendus au personnel des écoles primaires à un stade plus précoce. Cette option sera examinée à la fin de la phase de démarrage du projet, qui dure trois semaines.